

Jean LAMBERT

**Varois d'adoption méconnu
« Ami du Peuple »**

Personnage politique à l'existence mouvementée

Jean-Claude AUTRAN

**3^e Colloque « Quelques figures politiques varoises des XIX^e et XX^e siècles »
Samedi 5 octobre 2019, salle Louis BAUDOIN, collège Jean L'Herminier**

Jean LAMBERT (1898-1961)



Sources utilisées

- Sources orales : entretiens avec Jean LAMBERT et des membres de sa famille
- Notice sur Jean LAMBERT dans le dictionnaire *Maïtron*
- Archives de Jean LAMBERT conservées par sa fille Paule
- Actes d'état-civil, registres matricules militaires, recensements
- Presse locale

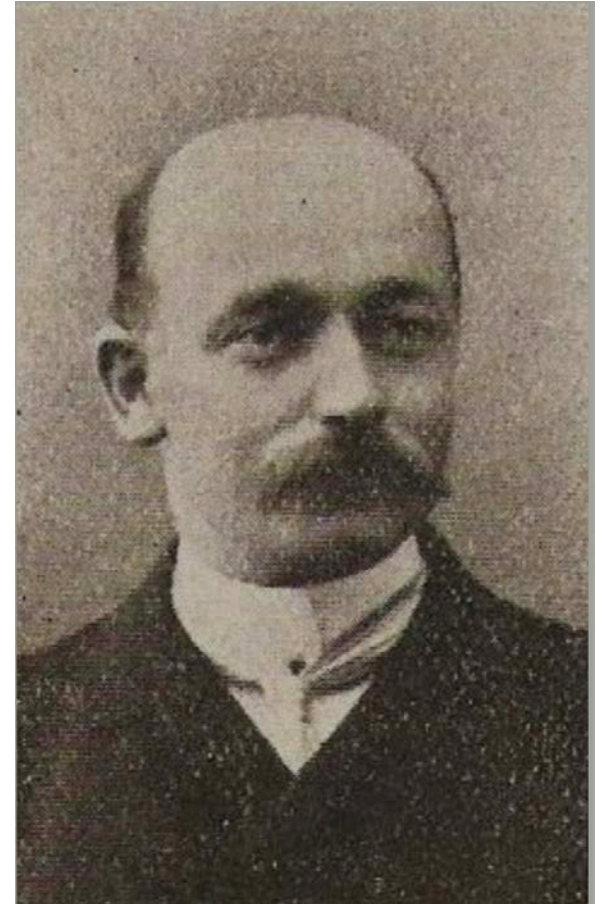
Les origines

Le contexte familial

- **Jean LAMBERT est né à Dijon en 1898**
- **Une famille de la petite bourgeoisie**
- **Une famille d'intellectuels**

Charles LAMBERT (1866-1959)

- 1866 : Naissance à Mouzon (Ardennes)
- 1890 : Agrégation de grammaire
- 1892 : Professeur au Puy (Haute-Loire)
Mariage avec Marie CARBASSE
- 1894 : Annecy – Naissance de son fils Paul
- 1895 : Annecy – Naissance de sa fille Odette
- 1898 : Dijon – Naissance de son fils Jean
- Doyen de l'Université de Lyon
- A œuvré pour la diffusion de l'espéranto





Charles
LAMBERT
1866-1959



Marie
CARBASSE
1871-1922



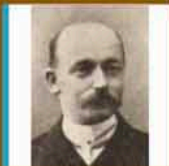
Paul
LAMBERT
1894-1915




Odette
LAMBERT
1895-1983




Jean
LAMBERT
1898-1961



Charles
LAMBERT
1866-1959



Marie
CARBASSE
1871-1922




Paul
LAMBERT
1894-1915




Odette
LAMBERT
1895-1983




Jean
LAMBERT
1898-1961



Charles
LAMBERT
1866-1959



Marie
CARBASSE
1871-1922



Paul
LAMBERT
1894-1915




Odette
LAMBERT
1895-1983



Jean
LAMBERT
1898-1961



Jeanne
TRUITARD
1898-1989

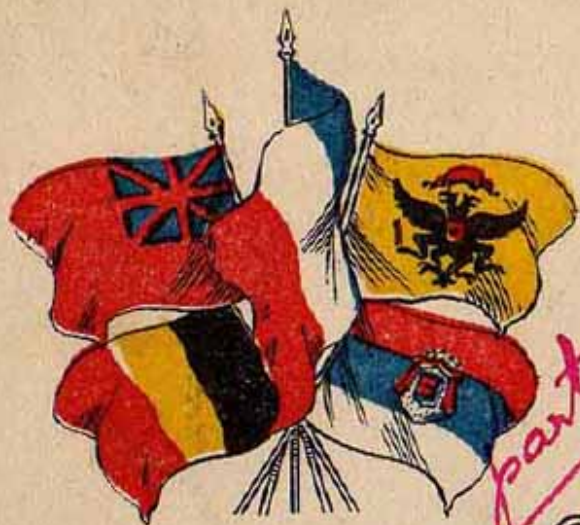


Paule
LAMBERT
1933

Des idées révolutionnaires

1914 : Mobilisation de Paul LAMBERT

CORRESPONDANCE MILITAIRE



INDICATIONS UTILES POUR L'ADRESSE

Noms _____
Grade ou emploi _____ Rég^t _____
Bataillon ou Escadron _____ Compagnie _____
Batterie _____ Section _____
État-Major. — Quartier général. — Service _____
Destination (Celle du dépôt habituel du corps) _____

Carte Postale
en franchise

Ne porter au dos
comme
correspondance
que des
renseignements
personnels
pour obtenir
la transmission
immédiate.

Nom et Adresse de l'Expéditeur

M. Soldat Rousselet
36^e d'Inf^{ie} 28^e C^{ie}
Caen

part. 60
M. Soldat Lambert

60^e régiment d'Inf^{ie}

26^e C^{ie}

Blancan

Boubs



Caen le 18 Sept 1914

Mon vieux Lambert

Je réponds immé à ta carte. Les nouvelles que tu me donnes sont bien d'être gaies, mais enfin la victoire est assurée, je n'en ai jamais douté. Les Normaliens la payeront cher, plus cher que les autres; que veux tu, noblesse oblige. A la liste des blessés tu peux ajouter Jérôme et Champomier (ce dernier grièvement). Plusieurs conscrits du 146^e ont voulu partir le 25 Aout, moitié ont dû s'arrêter exténués. Je ne connais pas d'autres renseignements. Mon instruction marche très dur, car le 36^e a énormément souffert à Charlevoix, Guise, château Thierry, sur la Marne; on a envoyé 3000 hommes du dépôt; j'ai été actuellement un des plus anciens à la caserne et partirai sans doute avant un mois; pour l'instant je suis chef de chambre, ce qui me dispense des corvées et je suis infiniment plus résistant qu'à mon arrivée. Je vois souvent la famille Julotillier et dans ma chambre se trouve l'archicube Leve (qui au bureau du chef). Bonjour à Roux et à Boyer. Cordialement à toi. J. Roussel

Caen le 18 Sept 1914

Mon vieux Lambert

Je réponds immé à ta carte. Les nouvelles que tu me donnes sont bien
d'être gaies, mais enfin la victoire est assurée, je n'en ai jamais douté. Les Normaliens
la payeront cher, plus cher que les autres; que veux tu, noblesse oblige. A la liste des
blessés tu peux ajouter Jérôme et Champomier (ce dernier grièvement). Plusieurs
conscrits du 146^e ont voulu partir le 25 tout, moitié ont dû s'arrêter exténués.
Je ne connais pas d'autres renseignements. Mon instruction marche très dur, car
le 36^e a énormément souffert à Charlevoix, Guise, château Thierry, sur la Marne;
on a envoyé 3000 hommes du dépôt, je suis actuellement un des plus anciens à la caserne
et partirai sans doute avant un mois; pour l'instant je suis chef de chambre, ce qui me
dispense des corvées et je suis infiniment plus résistant qu'à mon arrivée. Je vois
souvent la famille Jalduttier et dans ma chambre se trouve l'archimbe Lève (qui
au bureau du chef). Bonjour à René et à Boyer. Cordialement à toi. J. Roussel

Caen le 18 Sept 1914

Mon vieux Lambert

(...) mais enfin, la victoire est assurée, je n'en ai jamais douté. Les Normaliens le payeront cher, plus cher que les autres ; que veux-tu, noblesse oblige.

conscrits du 14^e ont voulu partir le 25 tout, moitié ont dû s'arrêter exténués. Je ne connais pas d'autres renseignements. Mon instruction marche très dur, car le 36^e a énormément souffert à Charleville, Guise, château Thierry, sur la Marne, on a envoyé 3000 hommes du dépôt, je suis actuellement un des plus anciens de la caserne et partira sans doute avant un mois ; pour l'instant je suis chef de chambre, ce qui me dispense des corvées et je suis infiniment plus résistant qu'à mon arrivée. Je vois souvent la famille Juchet et dans ma chambre se trouve l'archevêque Leve (qui au bureau du chef). Bonjour à Rouen et à Boyer. Cordialement à toi. J. Roussel

Nom LAMBERT

Prénoms Paul, Jean, Etienne

Grade Caporal

Corps 60e R. Infanterie

N° Matricule. { 016886 au Corps. — Cl. 1914

{ L. 11 au Recrutement Dijon

Mort pour la France le 13-2-1916

à Pontenoy (Prime)

Genre de mort Tué à l'ennemi

Né le 27-2-1894

Fevrier 1894

à Comsey Département Haute Savoie

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), } Comsey
à défaut rue et N°.

Jean LAMBERT

- **1915 : Baccalauréat latin-sciences-philosophie**
- **Inscription à la Faculté de Médecine de Dijon**
- **1918 : Mobilisé Front des Vosges, puis Front d'Orient**
- **1919 : Démobilisé avec le grade de médecin-auxiliaire de réserve**

1919-1921

- **1919** : Abandonne les études de médecine
- **1920 (mars)** : Adhère au Parti socialiste (section de Dijon)
- **Lutte pour le rattachement à la III^{ème} Internationale**
- **1921 (début)** : Adhère au nouveau Parti communiste
- **1921 (5 juin)** : Arrêté lors de la manifestation contre l'inauguration du monument de Bossuet et condamné à 5 francs d'amende



DIJON — Monument Bossuet

L'inauguration

Place Bossuet quand arrive le cortège ministériel escorté de cavaliers du 26^e dragons, toutes les Sociétés de la ville, avec leurs drapeaux, étaient massées autour de la tribune. La musique a joué la *Marseillaise*.

Le maire, M. Gaston Gérard, a adressé à la mémoire de Bossuet un pieux et reconnaissant hommage.

A la fin de ce discours, des communistes ont réussi à pénétrer sur la place et se sont livrés à une manifestation. Une légère bagarre s'est produite, au cours de laquelle trois arrestations ont été opérées.

A son tour, M. Hanotaux, au nom de l'Académie française, a parlé longuement de l'œuvre de Bossuet, qui fut écrivain, orateur, historien, théologien, polémiste, éducateur, philosophe et, par-dessus tout, un pasteur, un homme né pour la conduite des peuples. Ce fut un grand chrétien, un grand Français. (Vifs appl.)

Enfin, après une cantate à Bossuet, chantée par le Cercle Rameau, M. Léon Bérard a prononcé son discours qui a été fréquemment applaudi. Le ministre a rendu un magnifique hommage au grand évêque.

« Si Bossuet, dit-il, a noblement personnifié l'idéal d'unité et d'ordre que son époque réalisa un instant, il ne s'y est point complu comme dans le repos de sa pensée ; il a deviné avec plus de sûreté qu'aucun autre les temps qui suivraient le sien... Nous lui sommes redevables, pour une part, du rôle que nous avons joué dans les grandes disputes de l'esprit, de notre prestige intellectuel. Aussi convenait-il que la nation elle-même vint s'incliner devant sa mémoire. Au cours des événements dont le monde est encore ébranlé, la France a vu de près quels périls avaient menacé sa pensée, plus encore peut-être que sa vie. Elle veut ne méconnaître aucun aspect de son génie et de son histoire. Dans quelque famille spirituelle qu'ils se rangent, elle honore tous ceux qui furent les pères de son intelligence et les artisans de sa grandeur. »

← « Le tout nouveau Parti communiste manifeste contre cette cérémonie de « cléricalisme déguisé ». Il tente en vain de troubler la fête. Trois manifestants sont arrêtés » (*La Justice*, 5 juin 1921)

1921-1924

- 1921 : Licencié ès-sciences à Dijon
- 1921-1923 : Elève-ingénieur (Electrotechnique) à Grenoble
- **Section de Grenoble du PC – Secrétaire adjoint Fédération PC Isère – Secrétaire départemental de l’A.R.A.C.**
- **1923 : Condamné à 800 F d’amende pour article dans *Le Travailleur de l’Isère***
- 1923 : Diplôme d’ingénieur Electricien – Electrométallurgiste
- **Le directeur refuse de le placer à cause de ses opinions politiques**
- 1923-1924 : Manœuvre dans usine de chimie de Saint-Fons
- **Section de Saint-Fons du PC et Secrétaire CGTU de chimie de Lyon**
- **Janvier 1924 : Participe au congrès du PC à Lyon – (cf. Funérailles de Lénine)**

1924-1926

- 1924 : Ingénieur électricien aux "Exploitations Électriques" à Langres
- **Section de Langres du PC - Licenciement**
- Ingénieur chimiste aux usines du "Bi-Métal" à Alfortville
- **Contradiction PC à une réunion publique - Licenciement**
- 1925 : Ingénieur aux usines de la "S.E.V." (Issy-les-Moulineaux)
- **Section PC d'Issy – Grève le 1^{er} mai - Licenciement**
- 1925 : Ingénieur chimiste au "Comptoir des Alcaloïdes" à Noisy-le-Sec
- **1926 : Licenciement – Personne ne voudra plus l'employer**
- « Médecin marron » : il soigne les plus pauvres bénévolement, sans être médecin diplômé

1926-1927

- **Concours de l'École Coloniale : Reçu major !**





1927-1948 :

Une carrière d'Administrateur des Colonies

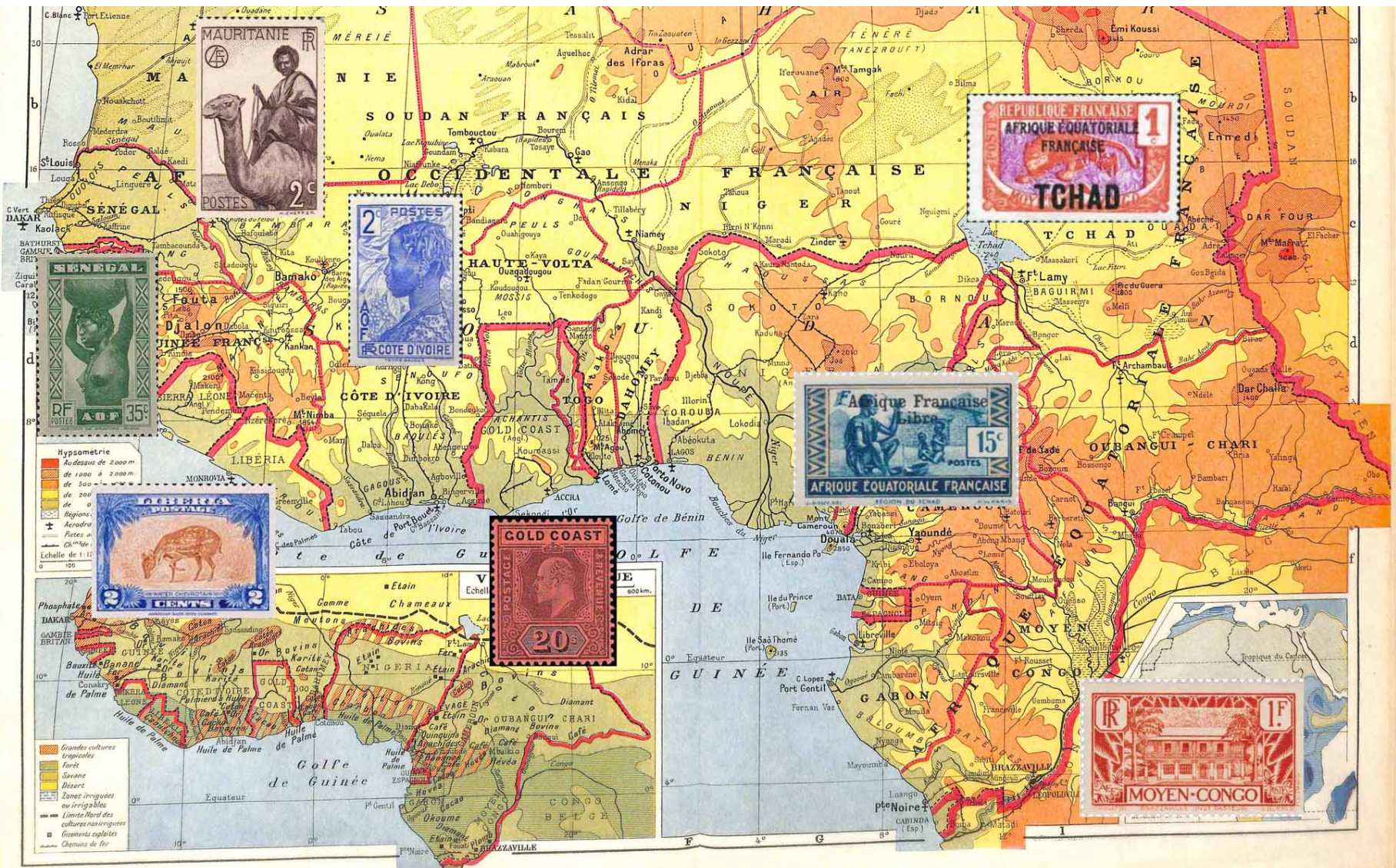
- **D'abord adjoint des Services Civils de l'A.E.F.**

1927 : D

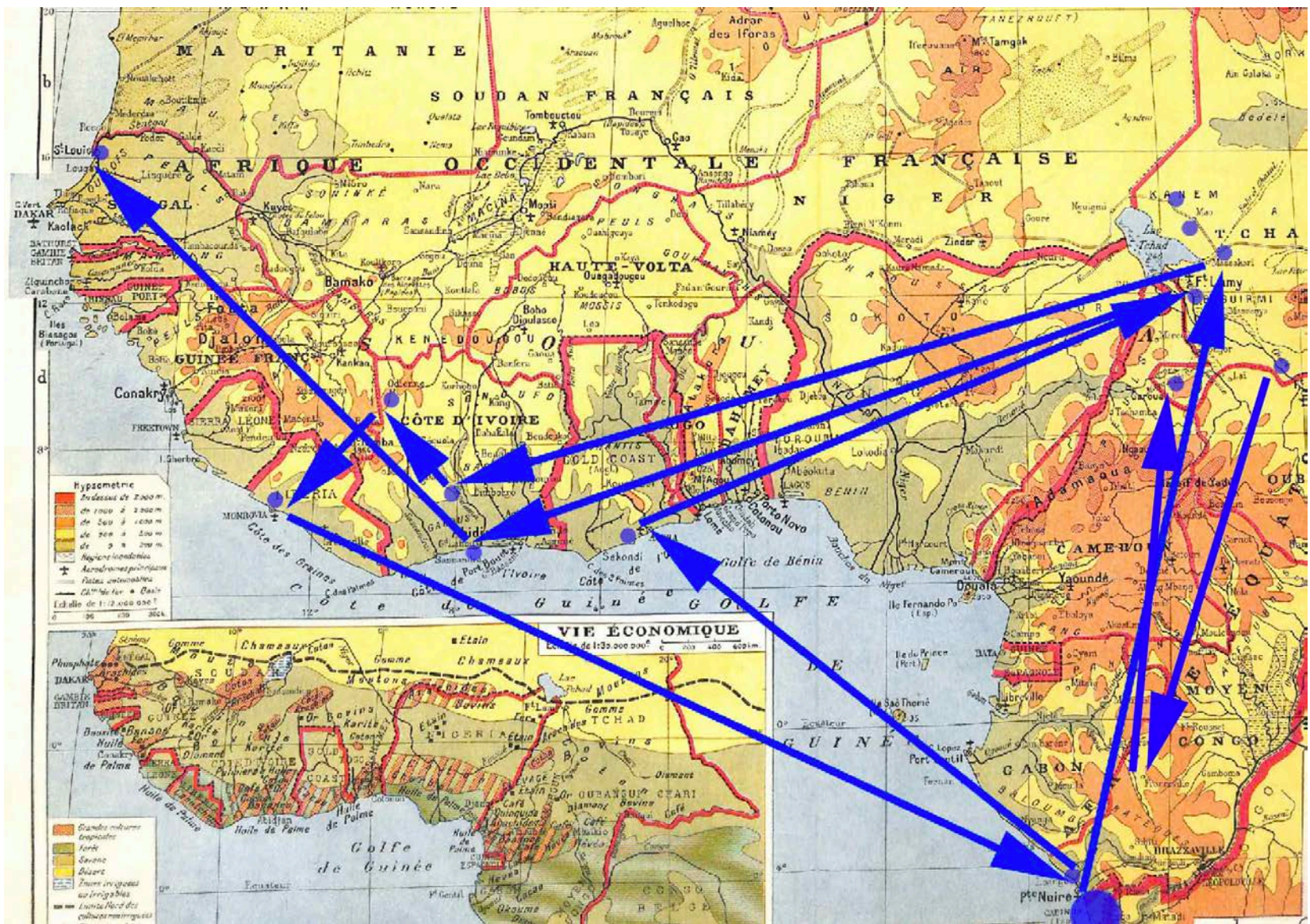


en-Congo





- Grandes cultures tropicales
- Forêt
- Savane
- Désert
- Zones irriguées ou irrigables
- Limites Nord des cultures non irriguées
- Cultures exploitées
- Chemins de fer



1927-1929

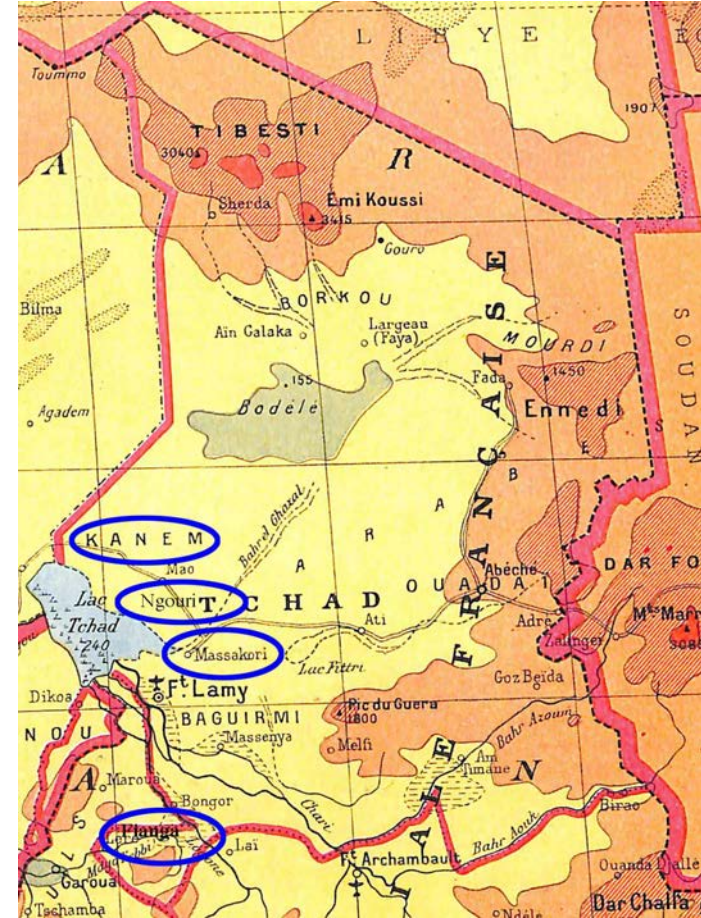
- **Stagiaire de l'École Coloniale au Moyen-Congo**
- **Chargé des cultures vivrières des chantiers du chemin de fer Congo-Océan (ligne Pointe-Noire – Brazzaville)**
- **Informe le Parti communiste français des abus commis (17 000 morts)**

La ligne Congo-Océan : une traverse, un mort



1930-1936 au Tchad

- Administrateur-adjoint au Tchad (Massakory, Ngouri, Mayo-Kebbi, Kanem, Fianga,...)
- Naissance de sa fille Paule à Paris en 1933. Il laisse sa femme en France et retourne seul au Tchad



Première appréciation

- **Fort-Lamy, 15 janvier 1931** : « M. LAMBERT a obtenu à Massakory des résultats très remarquables. **En cinq mois, il a ramené la paix** et rétabli l'ordre dans une région mise en coupe réglée par les pillards et les brigands (...). Cette transformation n'a nécessité **aucune rigueur inutile**, elle a été réalisée (...) grâce à une **compréhension merveilleusement exacte des moyens à employer**. **L'intelligence de M. LAMBERT, sa vaste culture, ses talents administratifs, son admirable conscience professionnelle, la parfaite dignité de sa vie** sont dignes de la plus haute considération et le désignent particulièrement pour un avancement qui n'aura jamais été mieux mérité (...). »

1937-1940

- 1937-1938 : Moyen-Congo (Franceville, Okonja)
- 1939 : Nommé « Administrateur des Colonies »
- **Dénonce les abus commis par l'évêque de Libreville, Tardy**
- 1939-1940 : Muté et renvoyé au Tchad (Aboudeïa, Salamat)

1940-1941

- **Mai 1940 : En congé en France, il « demande à être mobilisé dans une unité combattante de la Métropole »**
- **Décembre 1940 : Il est réaffecté en A.O.F., en Côte d'Ivoire, chef de subdivision de Gagnoa**
- **Lambert doit obéir aux ordres du régime de Vichy et songe très vite à rejoindre les Forces Françaises Libres**
- **Entre temps (27 août 1940), le Tchad (Gouverneur Félix Eboué) a rallié la France Libre**



CÔTE D'IVOIRE



1940-1941 : En Côte d'Ivoire

- **Régime de Vichy**
- **Son comportement y est très critiqué par ses supérieurs**
- **Accusé d'avoir « saboté les commémorations de la Semaine Impériale du Maréchal Pétain »**
- **Sanction : muté à Touba**

CÔTE D'IVOIRE



CÔTE D'IVOIRE



RADIOGRAM

WORLD WIDE WIRELESS



CONTINENT
TO
CONTINENT



SHORE
TO
SHIP



SHIP
TO
SHIP



LIBERIAN GOVERNMENT RADIO STATION

RECEIVED AT MONROVIA, LIBERIA, AT 09:30 a.m. DE ZHW JAN 19, 1942 STANDARD TIME

119

BRAZZAVILLE

36

17

11:30 CTF 33WDS

JEAN LAMBERT CHEB ARRIVETS MONROVIA LIBERIA

NO 46/CC VOUS ADRESSE MES FELICITATIONS LES PLUS VIVES STOP PRESENTEZ VOUS
CAPITAINE DE VILMORIN MONROVIA QUI VOUS DIREGERA SUR POINTE NOIRE OU ETES
ATTENDU

SICE

Le Gouverneur, 14 décembre 1941

- « Il est incontestable (...) que M. LAMBERT avait une nette tendance au **déséquilibre mental**.
- (...) D'un caractère sombre, sujet à des colères brusques, cet Administrateur, qui ne fréquentait personne, n'avait su se créer **aucune sympathie**.
- **Ses fantaisies dans l'Administration** de la Subdivision de Gagnoa m'avaient amené à le muter à Touba, poste moins important, et à lui adresser des observations sévères ».
- « J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir proposer au Département **la révocation de M. LAMBERT**, à compter du 8 décembre 1941,
- Étant détenteur, par ses fonctions de Chef de Subdivision, de secrets intéressant la Défense Nationale, et sur la situation militaire, politique et économique de la colonie, (...). Il y a donc **présomption de trahison** ».

TRIBUNAL MILITAIRE
PERMANENT
de DAKAR

N° 278
de la série annuelle

N° 4754
de la série générale

(Art. 113 du Code de
Justice Militaire)

REPUBLIQUE FRANCAISE

J U G E M E N T

PAR COUTUMAGE

5-9-1942
N° 2982 B
ancien N° 982 bis
de la
Nomenclature général
(Formule N° 46)

AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS

Date du Crime ou du Délit : Le Tribunal Militaire de Dakar
II DECEMBRE 1941

JUGEMENT
exécutoire
DE CONDAMNATION

CONDAMNATIONS
Antérieures.

a rendu le jugement suivant :

AUJOURD'HUI Cinq Septembre mil neuf cent qua-
rante deux, le Tribunal Militaire de Dakar, oui
Le Commissaire du Gouvernement dans ses réquisitions
et conclusions, a déclaré le nommé L A M B E R T
Jean Maurice Jules, de nationalité française, Admi-
nistrateur adjoint de 3^e Classe des Colonies, Com-
mandant la Subdivision de Touba, Cercle d'odienné
(Côte d'Ivoire), absent et contumax, à la majorité,
coupable de TRAHISON pour avoir, le 11 Décembre 1941
en temps de guerre, entretenu des intelligences avec
une puissance étrangère ou avec ses agents en vue

Tribunal Militaire de Dakar, 5 septembre 1942

- Jugement par contumace par le Tribunal Militaire de Dakar : (...) « Aujourd'hui cinq septembre 1942, le Tribunal Militaire de Dakar, (...), a déclaré le nommé **LAMBERT Jean Maurice Jules, (...), absent et contumax, coupable de TRAHISON** pour avoir, le 11 décembre 1941, en temps de guerre, entretenu des intelligences avec une puissance étrangère ou avec ses agents en vue de favoriser les entreprises de cette puissance contre la France, en quittant sans autorisation le territoire français **pour se rallier aux troupes dissidentes de l'ex-général de Gaulle en Libéria**. En conséquence, le dit Tribunal l'a condamné par contumace, à la peine de MORT, (...) la confiscation au profit de la Nation, de tous les biens présents et à venir, de quelque nature qu'ils soient (...)



Février-Avril 1942

- Affecté à la mission des Forces Françaises Libres d'Accra, chargé du **bulletin d'information de la station de Radio**.
- **Appel à Radio Accra** : il cite nommément tous les administrateurs qui « collaborent avec les boches ».
- Autre appel à la radio : il stigmatise la « **lâcheté allemande** », la « **férocité des boches, ces brutes, ces scientifiques du crime, ces organisateurs de massacres en série, incapables d'un sentiment d'humanité** » auxquels les dirigeants de Vichy se trouvent associés.

Avril 1942

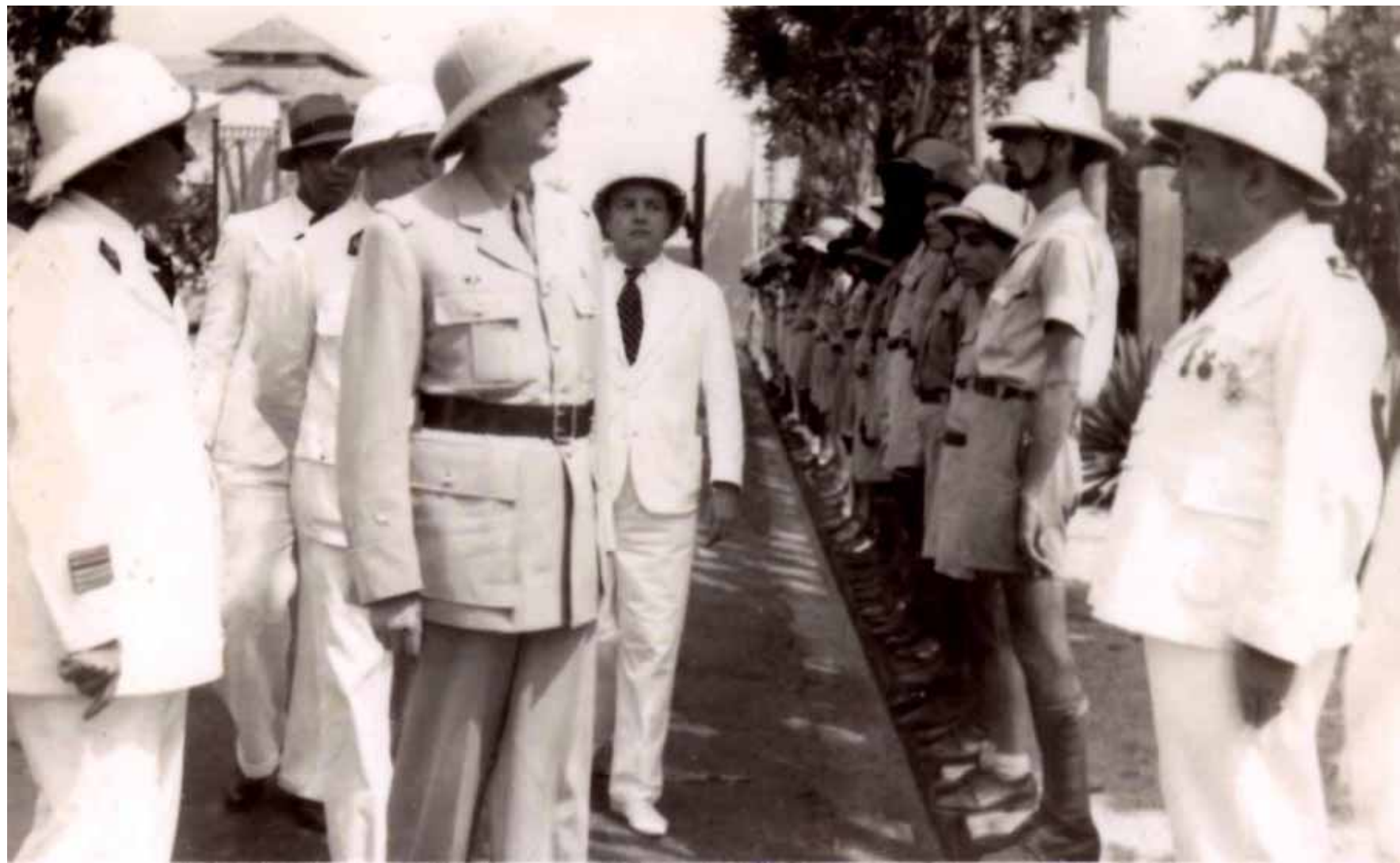
- **Il demande à partir avec l'Armée Leclerc. Affectation refusée.**
- **Il est affecté au Tchad (sous le régime des Forces Française Libres)**
- **Nommé « Administrateur-maire de Fort-Lamy »**

Septembre 1942 : De Gaulle à Fort-Lamy



Septembre 1942 : De Gaulle à Fort-Lamy







Octobre 1942 : Grave incident

- **Conflit avec le Comité pour l'église de Fort-Lamy**
- **Lambert arrêté. Révoqué ? Non.**
- **Reste affecté au Tchad, à Batha, jusqu'en septembre 1943**
- **Après quoi, il est muté en Côte d'Ivoire, à Abidjan**

Rencontre avec l'administrateur André LATRILLE



1894-1987

1943-1947

- **Lambert, chef de cabinet du Gouverneur de la Côte d'Ivoire,**
puis, chef du bureau des Affaires Politiques
- Il reçoit la **Médaille de la Résistance Française (1945)**
- Situation contrastée, mais de plus en plus tendue :
 - **Empathie avec les populations locales**

1943-1947

- **Lambert, chef de cabinet du Gouverneur de la Côte d'Ivoire, puis, chef du bureau des Affaires Politiques**
- Il reçoit la **Médaille de la Résistance Française (1945)**
- Situation contrastée mais de plus en plus tendue :
 - **Empathie avec les populations locales**
 - **Reproche de décisions trop favorables aux Indigènes**
 - **Raideur excessive dans ses rapports avec les Européens**
 - **Libération de 22 enfants et adolescents emprisonnés**
 - **Conflit à propos de la répartition des parts d'exportation**
- Les sociétés commerciales veulent l'éliminer
- Son supérieur Latrille le propose pour une « promotion au très grand choix »

Rencontre avec Félix HOUPHOUËT

- Jean LAMBERT le conseille et l'aide à être élu [sous le nom de HOUPHOUËT-BOIGNY - *boigny*, signifiant le bélier] aux élections d'octobre 1945 pour devenir député de Côte d'Ivoire au Parlement français (1^{ère} Assemblée nationale constituante), malgré des pressions locales qui voulaient l'en empêcher.



Abidjan le 19 Août 1969

Cher Monsieur Lambert,

Je suis malade depuis hier. Il est 15 heures.
A 16h30 je dois remettre cette lettre à M.
Cherineau. Malgré mon état de santé et le
peu de temps dont je dispose, je ne puis
manquer l'heureuse occasion qui me est offerte
de vous donner directement ^{et brièvement} de mes nouvelles.

- (...) Vous avez fait du beau travail pour nous, pour la Côte d'Ivoire, pour la France éternelle. Nous ne l'oublierons jamais (...).
- En voulant me persécuter, ils ont, sans le vouloir, contribué à l'union des Africains autour de ma chétive personne (...).
- La liste que je patronne passera, malgré les millions pris sur notre dos et qui seront distribués (...).
- Cette première victoire sera suivie d'une autre, celle que craignent tous les colons, les élections à la Constituante (...).



1947-1949 : La fin de sa carrière

- **Mai 1947 : LAMBERT à la disposition du Gouverneur de la Mauritanie**
- **1948 : Procès depuis la Côte d'Ivoire**
- **Mai 1948 : « Déplacement définitif » vers la France**
- **Novembre 1949 : Révocation**



1949-1956

- En France : Paris, Dijon, Marseille, Nice,... puis Var (Le Beausset, vers 1950)
- Reprend sa carte du P.C.F.
- Procès à l'État pour contester sa révocation.
- 29 juillet 1953 : Procès gagné en Conseil d'État. Révocation annulée.
- 4 février 1955 : Obtient « une indemnité en réparation du préjudice subi, indemnité égale au montant des émoluments qu'il aurait perçus s'il était resté en service ».
- 1956 : S'installe à La Seyne et achète un appartement au n° 14 bis boulevard Staline

**Jean LAMBERT habitait à cet étage
de 1956 à 1957**



14 bis, boulevard de Stalingrad



Ses activités politiques dans le Var

- **Ce que l'on sait de Jean LAMBERT :**
 - Discret, modeste, éducation raffinée, immense culture
 - Suit de près les questions politiques (France, Monde, Afrique)
 - Puissante capacité d'analyse et de raisonnement
 - Fait bénéficier la municipalité de ses connaissances
 - Militant communiste dévoué, excellent propagandiste
 - (Malgré problèmes de santé)
 - Participe à toutes les manifestations

Juin 1958

**Le peuple n'était pas
aux cérémonies gaullistes**



UN HOMME DE PLUS



Le sieur Coulet vient d'écrire un article particulièrement répugnant au sujet des poursuites exercées actuellement contre notre camarade Philippe Giovannini.

Bien entendu, Coulet applaudit à l'inculpation de notre ami ; il ajoute que maintenant « il y a quelque chose de changé ». C'est l'aveu que le gouvernement de Gaulle est un gouvernement de répression, ce qu'essaient encore de nier quelques compères de Coulet.

Et contre qui s'exerce cette action du gouvernement de Gaulle ? — Contre un héros de la Résistance ! C'est une raison supplémentaire que Marc Coulet approuve bruyamment.

Rappelons que Philippe Giovannini a été arrêté en novembre 1940 par le gouvernement de Pétain. Evadé en mars 1943, il a participé aux actions du maquis des Maures ; arrêté fin mai il a été emprisonné à Draguignan. Il s'est encore évadé en décembre 1943. Giovannini, alors, était mis à la tête d'une formation de maquisards du Var, la « 1re Compagnie de Provence ». Il a ensuite combattu dans le maquis des Basses-Alpes. Après cela, il a été désigné comme le chef départemental des F.T.P. des Alpes-Maritimes et, dans ces fonctions, il a organisé et dirigé personnellement la libération de Nice et du département.

Philippe Giovannini a été l'objet de deux citations pour services militaires et la médaille de la Résistance lui a été décernée par M. Michelet, ministre des Armées. Notons que c'est même Michelet qui est actuellement ministre des Anciens Combattants dans le cabinet de de Gaulle...

Après la Libération, Giovannini n'a pas cessé de lutter dans l'intérêt de la France, car il a milité dans les rangs du Parti Communiste Français. Voilà l'homme.

Quels sont les faits pour lesquels il vient d'être inculpé ? Il y a un an, Giovannini a transmis un mandat à tous les jeunes Seynois mobilisés en Algérie. En faisant cela il soutenait le moral de tous ces jeunes soldats envoyés là-bas malgré eux. La lettre qui accompagnait cet envoi ne faisait qu'exprimer, sous une forme très modérée, l'opinion de la majorité des Français ; les élections du 2 janvier 1956 avaient prouvé que cette majorité désapprouvait cette guerre et voulait la paix. Et c'est cela qu'on voudrait lui reprocher aujourd'hui.

Reconnaissons cependant que Giovannini a eu un tort : il aurait dû remplacer cette lettre par l'article du journal où M. Guy Mollet, actuel vice-président du gouvernement de Gaulle, traitait la guerre d'Algérie de guerre « imbécile et sans issue ».

Toute la population honnête de La Seyne désapprouve les poursuites contre Giovannini ; les listes de pétitions se couvrent de signatures et neuf associations seynoises d'anciens combattants viennent de protester contre l'inculpation de notre premier adjoint.

Après les prisons des Allemands, Philippe Giovannini connaît maintenant les poursuites judiciaires exercées par ceux qui veulent mener la France à la catastrophe. C'est pour lui un honneur de plus.

LAMBERT.

Personnage fascinant mais peut-être à l'étroit dans la vie quotidienne ?

- **Ce qu'il est permis de supposer...**
 - **Relations avec des leaders indépendantistes africains ?**
 - **Relations avec la direction du P.C.F. ?**
 - **Relations avec la Fédération du Var du P.C.F. et la presse communiste**
 - **Homme de confiance et discret**

Bons de soutien du *Petit Varois*

NOS BONS DE SOUTIEN C'EST M. LAMBERT qui est le détenteur de la carte N° 172.776
(Lire l'information en page 8)

La traction-avant gagnée au Beausset

LE PETIT VAROIS

LA MARSEILLAISE

15 fr. LE PLUS IMPORTANT DES JOURNAUX DU VAR

Direct.-Admin. Rédaction Imprimerie (L.P.F.) 20, Rue Trognot TOULON Téléphone : 20-82 - 29-88 Service : 26-50

MERCREDI 23 DECEMBRE 1953 6^e ANNÉE. — N. 236 LA FETE A SOUSHAFFER Aujourd'hui : VICTOIRE Demain : TRIUMPH

ABONNEMENTS : 1 an : 4.650 fr. ; 6 mois : 2.350 ; 3 mois : 1.250 ; 1 mois : 425

C.C.P. : S. R. P. L. M. 70, rue Troquet, Toulon - 191037 - Marseille

Civette Gayet
LOTERIE NATIONALE
TABAC DE LUXE
LE SPECIALISTE DE L'ARTICLE FUMEUR
LES PLUS GRANDES MARQUES
FLAMINAIRE - RONSON - LE TANNIER
DUNHILL - G.B.D. - CHACON - ROPP - NYON

Aux postiers des bureaux-gares et services ambiants

Le Congrès de Versailles n'a pas voté hier

AVEC UNE VINGTAINE D'HOMMES A BORD

SENSATION A AIX-EN-PROVENCE

**NOS
BONS DE SOUTIEN
DE NOEL**

**M. LAMBERT
DU BEAUSSET
A GAGNE
LA TRACTION
AVANT**

1 HEUREUX propriétaire de la carte portant le numéro 172.776 gagnant la traction avant est venu hier dans nos bureaux nous faire part de la bonne nouvelle.

Il s'agit de M. Jean Lambert, âgé de 55 ans, administrateur des colonies en retraite, demeurant actuellement au Beausset, quartier Poulrou.

Un apéritif amical réunit hier soir à 17 h. 30 l'heureux gagnant et les différents services (Administration, rédaction, publicité) de notre journal.

En quelques phrases M. Francis Menghi, représentant la direction du « Petit Varois-Là Marseillaise » présenta ses félicitations à M. Lambert, fidèle lecteur de notre journal depuis son arrivée dans le Var.

— *Cela fait quatre ans que je suis au Beausset et depuis ce temps-là je n'ai jamais manqué un jour de lire votre journal.*

M. Lambert fut pendant de longues années administrateur au Tchad et en Côte d'Ivoire.

— *Je suis heureux d'avoir gagné, nous dit en conclusion M. Lambert, mais je suis tellement surpris que je ne peux pas encore me faire à l'idée d'être propriétaire d'une traction avant...*

Une idée à laquelle pourtant il lui faudra bien s'habituer.

TEXTE DE LA SEULEMENT
IX COMPLICES, TEL QUILA
T LES AUTRES JOURNAUX

ky, qui étaient accusés de crimes punis par les articles 58-1 (C), 58-8 et 58-11 du code criminel. »

« La Cour a établi que l'origine des activités traitées et criminelles de Béria et de ses liaisons secrètes avec les services de renseignements étrangers remonte au temps de la guerre civile lorsque, en 1919, Béria, alors à Bakou, commit une trahison en occupant un poste d'a-

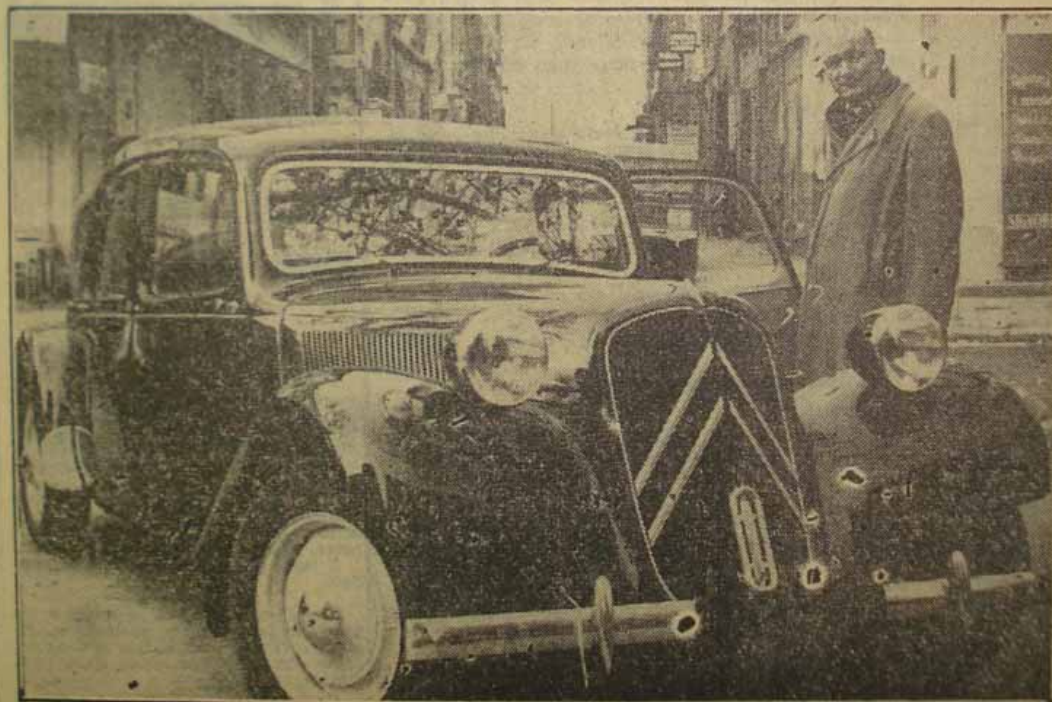
• Suite en page 4 :
EXECUTION DE BERIA

LES BONS DE SOUSCRIPTION DE NOEL

M. JEAN LAMBERT
du BEAUSSET

détenteur du N° 172.776

**S'EST VU ATTRIBUER
LA TRACTION-AVANT 11 CV.**



M. Jean Lambert, a pris possession de sa « traction-avant »

Juin

A l'occasion du 43^e anniversaire de la Révolution d'Octobre M. Lambert a fait une intéressante causerie sur son récent voyage en U.R.S.S.

.S.S.

Une bonne assemblée de militants et amis du Parti communiste français a assisté à l'intéressante causerie, donnée dans la salle (trop petite), du siège de la section du P.C.F., par le camarade Lambert, à l'occasion du 43^e anniversaire de la Révolution d'Octobre.

Le conférencier a effectué un voyage de 1 mois en Union Soviétique dans les régions de Léninegrad et Moscou. C'est son voyage qu'il va relater dans sa causerie.

Avant de partir, il s'était longuement documenté en lisant divers ouvrages édités par le Parti communiste et dit-il « Je pensais que quelques détails étaient exagérés, je les avais notés afin de constater sur place. Or, une fois en U.R.S.S., j'ai constaté qu'il n'y avait pas d'exagération même légère... J'ai même constaté que les exposés des brochures et des livres étaient souvent injurieux à la réalité ».

La cause, explique Lambert, est que au rythme avec lequel l'U.R.S.S. avance, les livres vieillissent vite.

Un niveau de vie enviable

Donnant des chiffres sur le niveau de vie il indique par exemple, que le loyer représente le 5% du salaire et que dans le foyer est compris le chauffage, le gaz, l'électricité, le téléphone.

Un ouvrier gagnant un salaire moyen, après avoir prélevé sur ce salaire ses frais de nourriture, logement, et divers dispose encore de 37.500 francs par mois pour argent de poche et habillement (salaire moyen 1.000 roubles par mois soit 50.000 francs environ).

Si la paire de chaussures de luxe vaut 8.000 francs, les bottes qui sont beaucoup plus utilisées en raison du climat sont beaucoup moins chères. Un poste de télévision vaut de 35 à 40.000 fr.

Ces chiffres sont donnés en calculant le tarif du rouble au taux le plus bas, soit 50 francs le rouble.

Le conférencier donne ensuite une idée de l'activité commerciale qui est intense et de l'aspect de la foule qui donne l'impression de gens bien nourris.

Les Soviétiques sont très gourmands et l'on voit des marchands de glace à tous les coins de rues même l'hiver.

En U.R.S.S. pas de taxes sur la consommation et les derniers impôts sur le revenu sont en cours de suppression.

L'orateur cite encore les soins gratuits et l'absence de cotisations de Sécurité sociale ou de retraites, etc...

Les conditions de travail

Les conditions de travail sont excellentes. Si un ouvrier est employé à un travail en dessous de sa qualification il conserve le salaire de sa qualification, s'il est employé à un travail au-dessus il touche un salaire supérieur. S'il veut suivre des cours on lui accorde une ou deux heures payées par jour.

Le conférencier qui a visité plusieurs usines explique comment le travail y est organisé et l'automatisation poussée au maximum pour alléger le travail de l'ouvrier.

Il parlera aussi longuement de l'habitat pour lequel un effort considérable est accompli, la construction des logements étant en avance sur les autres branches d'industries, grâce à des procédés modernes rapides.

En ce qui concerne les transports le prix du billet dans les autobus est de 24 francs quelle que soit la distance et les taxis très nombreux coûtent 50 fr. le km.

Les moyens de transports par avions et hélicoptères sont très développés, mais si le réseau routier est bon aux environs des villes dans un rayon de 100 à 150

km., et le réseau d'aéroroutes important, les autres routes sont plutôt médiocres.

L'orateur aurait encore beaucoup à dire sur les questions de la culture, de l'enseignement, la liberté, etc., mais il lui faut écourter son exposé en raison de l'heure et fera comme conclusion un résumé de l'effort gigantesque réalisé par l'U.R.S.S. depuis 1917 jusqu'à nos jours et des changements survenus dans la psychologie du peuple par rapport à l'époque d'avant la révolution.

Il montre combien le peuple est solidaire de son régime.

Je crois — dit-il en terminant — qu'on peut l'affirmer sans crainte d'erreur, à tous les points de vue économique, social, psychologique, l'U.R.S.S. est en train de préparer dans les meilleures conditions son passage du régime socialiste au régime communiste.

Foulard de *Комсомол*



Dégradation de son état de santé



13 février 1961 : Maurice Thorez à La Seyne



Été 1961 : La fin

Saint-Pardoux-la-Croisille (Corrèze)



Le trente et un août mil neuf cent soixante et un,
 à huit heures _____ minutes (prénoms, nom, domicile) Jean Maurice
Jules Lambert domicilié à La Sayne sur Mer - Sar
 né à Dijon Côte d'Or
 le vingt deux novembre mil huit cent quatre vingt dix huit
 (profession) administrateur des Colonies
 fils de (prénoms, nom, profession, domicile) Charles Henri Lambert
domicilié à Dijon Côte d'Or
 et de (prénoms, nom, profession, domicile) Marie Félicie Barbasse son
épouse domiciliée à Dijon Côte d'Or
 (célibataire, veuf ou époux de) époux de Anna, Jehanne Truitari

est décédé à (lieu du décès) Saint Jodouze la Brosse

Dressé le trente et un août mil neuf cent soixante et un,
 à seize heures _____ minutes, sur la déclaration de (prénoms, nom,
 âge, profession, domicile, degré de parenté avec le défunt) Jacques Courette tuteur
au employé d'Hôtel à Saint Jodouze la Brosse
voisin du défunt
Jean Tessier maire et _____ officier de l'état civil,



JEAN LAMBERT

1962

militant exemplaire du Parti Communiste Français N'EST PLUS

La section communiste de La Seyne, et la Fédération du Var ont la douleur de faire part, aux membres du Parti, aux sympathisants et amis de la perte cruelle qu'ils ont subie par la disparition d'un militant des plus dévoués.

Le camarade Jean Lambert est décédé le 1er septembre, alors qu'il était en maison de repos à Saint-Pardoux - la - Croizille (Corrèze), à la suite d'une longue maladie.

C'était une remarquable personnalité dont la vie, malheureusement trop courte, fut toute entière au service de la classe ouvrière et des humbles, au service des populations opprimées d'Afrique noire, au milieu desquelles il vécut pendant 23 ans.

Né le 23 novembre 1898 d'une famille d'intellectuels son père était professeur de Faculté, il manifesta de bonne heure une rare intelligence, il fut d'abord étudiant en médecine. La guerre de 1914 - 1918 brisa ses études en partie.

A sa démobilisation, il s'orienta vers la technique. Admis brillamment à l'école d'électrochimie de Grenoble, il en sortit avec ses diplômes d'ingénieur chimiste et électricien.

En 1920, il adhère au Parti Communiste. Il avait tout de suite fait siennes les thèses de Lénine. De très bonne heure, il avait compris les véritables causes de la guerre et ses convictions s'étaient renforcées depuis la disparition de son frère aîné, tué dans les combats de la Marne, alors qu'il sortait de l'école normale supérieure.

Jean Lambert veut mettre toutes ses forces au service de la Révolution. Dans la période de 1920, on le voit dans la région parisienne militer aux côtés des ouvriers. Il est licencié de plusieurs usines en raison de ses opinions politiques.

Malgré ses titres, il lui devient impossible de trouver du travail. C'est alors qu'il se présente au concours de l'école coloniale. Il est admis major de sa promotion.

Il quitte alors la Métropole pour l'Afrique noire, on il remplira les fonctions d'administrateur au Sénégal, au Tchad...

Au moment de l'arrivée au pouvoir de Pétain, il entre dans la dissidence, organise le mouvement démocratique en A.O.F.

Sa popularité est immense au Tchad. Sa lutte en faveur de l'indépendance des populations d'A.O.F. lui vaut des sanctions administratives, puis son expulsion d'Afrique.

Il revient en Métropole, fait valoir ses droits à la retraite après avoir gagné contre le gouvernement un procès en Conseil d'Etat.

Ajoutons qu'il fut rapatrié d'office sous le gouvernement de Gaulle.

Etabli successivement à Menton, au Beausset, à Marseille, puis à La Seyne, il milita partout avec la même ardeur.

Il s'était retiré depuis quelques années, dans un appartement du boulevard Staline, au milieu de ses livres. Sa bibliothèque d'une richesse extraordinaire était au service de ses camarades.

D'année en année, il lutta contre la maladie. Il se déplaçait avec difficultés, mais il n'arrêta pas un instant d'écrire, de participer à des manifestations et des réunions.

Qu'il s'agisse de la lutte en faveur de la Paix en Algérie, contre le réarmement de l'Allemagne nazie, pour le règlement pacifique du problème de Berlin - qu'il s'agisse de défendre l'école laïque menacée, ou de faire respecter les droits des travailleurs, il fut toujours à la pointe du combat.

Excellent propagandiste du Parti, il savait admirablement convaincre son entourage de la justesse des thèses communistes.

Il faisait bénéficier ses camarades de sa grande expérience. Il fut un militant d'une modestie remarquable, capable d'assumer les tâches les plus difficiles et les plus ingrates.

Son dévouement à toute épreuve, sa volonté inflexible, il les mit au service de l'Idéal communiste ; d'un idéal qu'il voyait se concrétiser chaque jour à l'échelle mondiale.

Il eut l'immense joie, l'année dernière, malgré son état de santé déficient de faire un voyage en Union Soviétique. Il en revint débordant d'enthousiasme, fit un compte rendu de son voyage aux camarades de la section.

Malgré qu'il fut seynois d'adoption depuis quelques années seulement, il s'était fait une foule d'amis. Ses camarades, n'oublieront pas sa haute stature, la bonté infinie de son sourire, la puissance de son raisonnement, l'étendue prodigieuse de ses connaissances, son dévouement illimité à la cause du communisme triomphant.

La tombe s'est ouverte prématurément pour lui. Il a, malheureusement disparu loin des siens loin de ses camarades de lutte. Combien, les uns et les autres, auraient voulu assister dans ses derniers moments.

Tous s'inclinent douloureusement devant le deuil cruel qui laisse que des regrets. Que sa famille éprouvée veuille trouver ici, l'expression des condoléances émises de la section et de la Fédération varoise du Parti Communiste Français.

**LE PARTI COMMUNISTE
FRANÇAIS**

Que reste-t-il de Jean LAMBERT ?

**Une cellule PCF « Jean LAMBERT »
à La Seyne, quartier Berthe**

Cimetière de Saint-Pardoux-la-Croisille





« Jean LAMBERT, ami du peuple »

